

Le scénario pronucléaire du Parlement

Un rapport parlementaire PS-UMP préconise de remplacer un réacteur en fin de vie sur deux, soit une production électrique nucléaire de 50 à 60% en 2050.

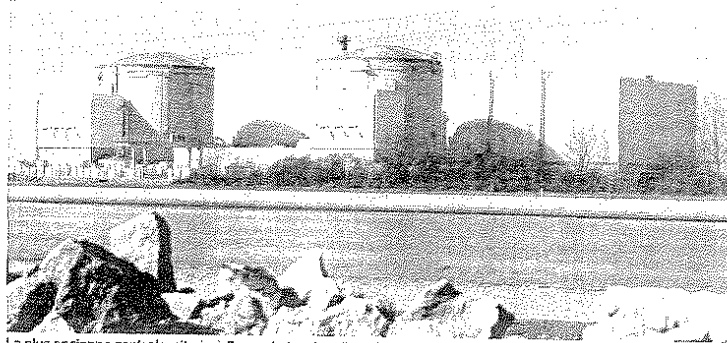
FABRICE NODÉ-LANGLAIS

RENSEIGNEMENTS En présentant hier le rapport parlementaire sur « l'avenir de la filière nucléaire française », Claude Birraux, fidèle à lui-même - tout député UMP et défenseur de l'atome qu'il soit -, n'a pas ménagé le gouvernement. Le président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) a notamment réagi aux déclarations de la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, le matin sur France Info, selon laquelle la fermeture de la centrale de Fessenheim dans le Haut-Rhin « n'est pas exclue ». « Si le gouvernement fait pression sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), c'est inacceptable », a tempêté Claude Birraux. Défenseur de l'indépendance du gendarme du nucléaire qui doit rendre en janvier son rapport sur la sûreté des réacteurs d'EDF après Fukushima, le député, visant tant NKM que la gauche, a dénoncé « une conception soviétique de la sûreté » fondée sur des considérations électorales ou « médiatiques ».

Mâtignon ne répond pas

Flanqué de ses rapporteurs, le député PS Christian Bataille et le sénateur UMP Bruno Sido, Claude Birraux a par ailleurs déploré l'absence de réponse du gouvernement aux recommandations publiées dans leur rapport d'étape, le 30 juin, malgré une relance écrite du 24 novembre au premier ministre. Les élus réclamaient l'encadrement de la sous-traitance dans les centrales.

Dans leur rapport publié hier, les trois parlementaires déclinent vigoureusement la filière nucléaire française au nom de « quatre priorités stratégiques » : disposer d'électricité en quantité suffisante ; assurer l'indépendance énergétique de la France ; préserver « le tissu économique » et lutter contre le changement climatique. Au regard de



La plus ancienne centrale, située à Fessenheim, dans l'est de la France. SAUTER PHILIPPE/SIPA

cette quatrième priorité, Christian Bataille estime qu'un arrêt rapide des centrales nucléaires « impliquerait automatiquement une augmentation de la part des ressources fossiles (charbon, pétrole, gaz) émettrices de CO₂. Du moins en l'absence de « percée technologique sur les moyens de stockage » indispensables à un déploiement à grande échelle des énergies renouvelables intermittentes. Aussi les rapporteurs plaident-ils pour un scénario énergétique qu'ils qualifient de « trajectoire raisonnée ».

Même Christian Bataille, défenseur historique du nucléaire au PS, n'est pas favorable au maintien du nucléaire à 75-80% de la production électrique. « Cet immobilisme nous fragiliserait », explique le député, qui a mesuré l'impact de l'accident de Fukushima, lors d'un voyage au Japon. « Il est probable, rappelle-t-il, que tous les réacteurs japonais seront à l'arrêt au printemps ».

Dans le scénario privilégié par le rapport, un seul réacteur sur deux arrivés en fin de vie serait remplacé par un EPR. L'arrêt d'un réacteur étant décidé par l'ASN. Les élus estiment que la consommation élec-

trique sera stable, les économies d'énergie compensant les nouveaux usages, informatique et véhicules électriques. Dans leur scénario, en 2052, année du

cinquantième anniversaire des deux réacteurs actuels les plus récents (Civaux), une trentaine d'EPR assureraient de 50 à 60% de la production électrique. ■

ÉLECTRICITÉ ET ÉPURT DE MER
ÉMISSIONS DE CO₂
EN GRAMMES PAR
KILOWATTHEURE PRODUIT

90 g en France

303 g au Danemark

430 g en Allemagne

en bref

Nouvelle hausse du salaire minimum le 1^{er} janvier

Le smic sera revalorisé une nouvelle fois le 1^{er} janvier, passant de 9,19 euros brut de l'heure à 9,22 euros (1 398,37 euros mensuels contre 1 393,82), a confirmé hier la Direction générale du travail (DGT). Il s'agit de la hausse annuelle, mais le smic a déjà connu le 1^{er} décembre une hausse « anticipée » de 2,1 %, en raison de l'inflation. Au total, entre janvier 2011 et janvier 2012, la hausse aura été de 2,4 %.

Fitch baisse la note de BNP

L'agence Fitch a abaissé hier la note de huit banques universelles, dont BNP Paribas (de AA- à A+), Bank of America, Barclays, Credit Suisse, Deutsche Bank et Goldman Sachs sont dégradées. La note de Société générale est maintenue à A+.

Le Japon investit dans le Lyon du futur

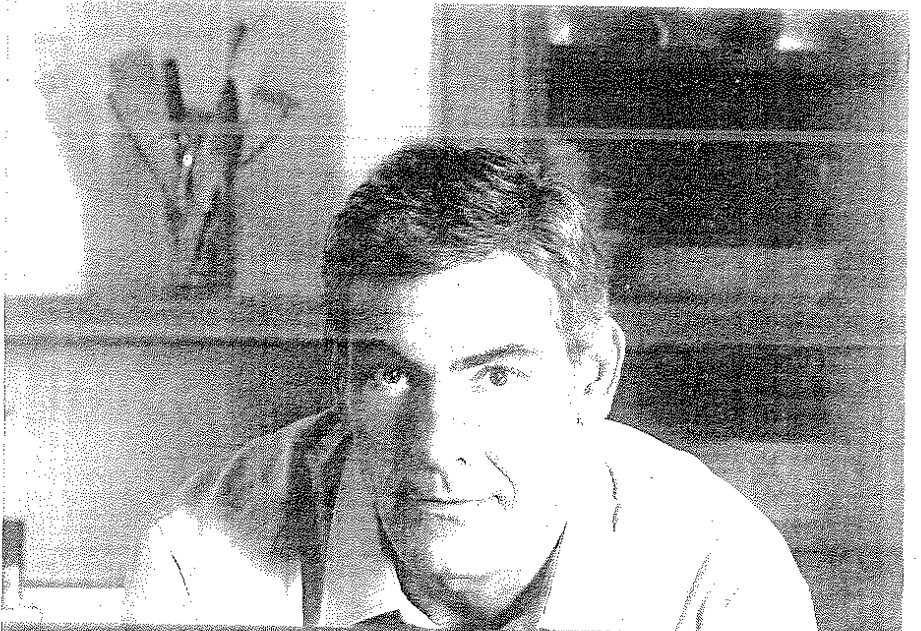
Une agence nippone va concevoir un bâtiment et un réseau intelligents.

RENSEIGNEMENTS Alors que le Japon lutte pour compenser la fermeture d'une quarantaine de réacteurs nucléaires, neuf mois après la catastrophe de Fukushima, il est pour le moins surprenant qu'une agence publique nippone investisse 50 millions d'euros dans des projets énergétiques à Lyon.

La Nedo, l'équivalent japonais de l'Ademe, l'Agence française de maîtrise de l'énergie, a en effet signé hier avec la communauté urbaine du Grand Lyon un partenariat pour réaliser un immeuble à énergie positive (avec Bouygues), un parc de véhicules électriques (Toshiba, Veolia, PSA), déployer des compteurs énergétiques intelligents dans 275 logements et installer un système informatique pour leur gestion. Cet ensemble est un des nombreux éléments de Confiance, le projet de rénovation de la presqu'île lyon-

naise. Comme l'explique au Figaro Hideo Hato, président de la Nedo, qui fut en poste à l'ambassade du Japon à Paris, le projet lyonnais représente « une vitrine internationale » de la technologie japonaise dernier cri en matière de réseaux électriques intelligents ou de batteries. Son agence consacre 15% de son budget de 1,5 milliard d'euros à la coopération internationale.

Étendu sur 150 hectares, « Confiance » est l'un des plus grands chantiers urbains en Europe, fait remarquer Hideo Hato. Gérard Collomb, le maire de Lyon, a rencontré la Nedo lors d'un voyage au Japon en 2010. Il se félicite que Toshiba, partenaire de l'agence, ait installé une division à Lyon. Mais pour développer « la ville intelligente », l'édile tient à « mettre en concurrence différentes technologies » et travaille sur d'autres projets du quartier avec GDF Suez ou Alstom. F.N.-L.



"5% : la tranquillité est à ce taux."

la B BANK
Ma banque privée en ligne

5% de taux promotionnel garanti sur un Livret BiorBank pendant 3 mois.

5%

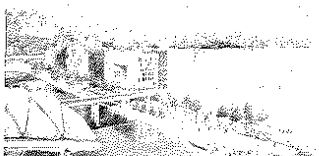
JUSQU'À 100 000 € PENDANT 3 MOIS

biorbank.com / 09 74 75 08 08

appel non surtaxé

VOTRE CODE OFFRE LIVRET 763636

* Le taux promotionnel de 5 % (taux nominal annuel brut) garanti sur une durée de 3 mois, est réservé aux clients ouvrant un premier Livret BiorBank avant le 29 février 2012, pour un premier versement minimum de 100 € et dans la limite de 100 000 €. Au-delà de ce montant et de la durée de 3 mois de taux promotionnel, le taux standard en vigueur s'applique. Il est actuellement de 2,4 % brut annuel. Ce taux est susceptible d'être révisé à tout moment par la Banque. Les conditions d'ouverture et de fonctionnement du Livret BiorBank sont disponibles sur le site www.biorbank.com. Offre non cumulable. BiorBank, SA au capital de 103 600 000 Euros, immatriculée au RCS de Nanterre en qualité d'établissement de crédit sous le n° 509 863 272, dont le siège social est situé Tour Euraplaza - 20, avenue André Prévost, La Défense 4 - 92927 Paris La Défense Cedex.



Le cabinet d'architectes Kengo Kuma va construire à Lyon un ensemble de 12 000 m², à énergie positive. ASYLUM/BOUCHERA

Pertes & profits | Chronique

La fin d'un monde

BPCE

Il est des départs qui passent inaperçus tant on avait l'impression qu'ils avaient déjà eu lieu. Celui de Philippe Dupont est de ceux-là. Le président de BPCE, co-artisan, avec Charles Milhaud, de la fusion entre les Banques populaires et les Caisses d'épargne, va quitter son poste.

Enfin, pourrait-on dire, tant son nom est associé à la création et à la déconfiture de la banque d'investissement Natixis. Il était l'un des derniers grands acteurs de la crise financière à être encore en poste. La fin d'une époque, celle des banquiers entrepreneurs, qui, à vouloir s'essayer aux activités de marché, ont fini par se brûler les ailes.

Qui mieux que Philippe Dupont, petit-fils de meunier, négociant en céréales, entré dans la banque via le monde des affaires, incarne cette génération. C'était dans un autre siècle, un autre espace-temps, celui du terroir et du tissu entrepreneurial. Mais, au détour du XX^e siècle, la banque des « dir-fi », des directeurs financiers, a pris le pouvoir, donné le ton et des idées à ceux, qui n'avaient pas forcément les clefs pour les réaliser.

Dans le cas de Philippe Dupont, cela donnera l'accident industriel qu'a constitué Natixis, fusion de Natexis, banque d'investissement et d'Ixis, spécialiste de la gestion d'actifs. Introduite en Bourse à 19,55 euros en décembre 2006, la valeur cote aujourd'hui 1,91 euro. Ce naufrage fallit lui coûter la pré-

sidence de BPCE, après la perte du soutien de la majorité des barons des Banques populaires qui, jamais, ne lui pardonneront. Mais, sous la pression, pour ne pas faire capoter le projet de fusion avec les Caisses d'épargne, Philippe Dupont obtiendra finalement son bâton de maréchal. La crise financière l'empêchera d'en avoir la pleine jouissance.

Philippe Dupont, le président de BPCE, va quitter son poste. Enfin, pourrait-on dire

« J'ai pris mes responsabilités », affirme-t-il aujourd'hui dans un entretien aux Echos, ajoutant avoir « pris les bonnes décisions ». Les actionnaires de Natixis apprécieront. « Je les comprends d'autant mieux que j'ai toujours un portefeuille conséquent d'actions que j'ai décidé de conserver », renchérit M. Dupont. Un peu court, même si c'est sans doute son comparse Charles Milhaud, qui porte la plus grosse part de responsabilité dans cette gestion calamiteuse.

Le conseil de surveillance de BPCE a tourné la page, jeudi 15 décembre, en nommant Yves Toulbanc, président de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, à la place de M. Dupont, qui, à 60 ans, faisait figure de dernier des Mohicans.

Retrouvez Pertes & Profits sur le Net: lauer.blog.lemonde.fr

L'immobilier de luxe ne connaît pas encore la crise

Une nouvelle clientèle d'Indiens et de Chinois de Chine continentale arrive en France

Moins de biens à vendre, des prix qui commencent à stagner, mais pas encore de crise à l'horizon. Même pour l'immobilier haut de gamme, le marché français connaît une accalmie depuis l'été, selon les professionnels, un peu à l'image de celle qui frappe les biens plus classiques.

Les spécialistes de l'agence Emile Garcin indiquent ainsi qu'à Paris le nombre de leurs transactions a progressé de 11% en 2011, avec un prix moyen se situant à 1,98 million d'euros. Sur ce marché de l'immobilier de luxe, il faut néanmoins distinguer plusieurs segments: celui des biens compris entre 1 million et 3 à 4 millions d'euros, où la clientèle française reste la plus présente. Et celui des biens allant de 4 à 70 millions, dans lequel les étrangers dominent.

« Sur des biens compris entre 4 et 6 millions d'euros, nous voyons beaucoup d'acheteurs occidentaux [Europe, Amérique du Nord...], explique Charles-Marie Jottras, président de Daniel Féau. Au-delà de 6 à 7 millions, ce sont plutôt des Africains, des Russes, des gens venus d'Europe de l'Est, des pays du Golfe et d'Extrême-Orient. » Pour autant, les acheteurs d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Les Russes sont certes toujours présents - les Américains un peu moins à cause de la faiblesse du dollar -, mais une nouvelle clientèle étrangère commence à voir le jour.

Après les Chinois de Hongkong et ceux de la côte Ouest américaine, les Chinois de Chine continentale commencent à investir en France. « Depuis dix-huit mois, nous voyons arriver de plus en plus de clients chinois continentaux qui ont plus de facilité à sortir de l'argent de leur pays sous des motifs d'affaires », constate M. Jottras.

Leur motivation première? Diversifier leurs placements dans des pays où les institutions politiques sont plus stables. Souvent, ils choisissent d'abord Londres et l'Australie, puis ils investissent à Paris. « La Chine et l'Extrême-Orient (Hongkong, Singapour) représentent entre 7% et 8% des ventes que nous réalisons avec les non-résidents », indique M. Jottras.

Anciens appartatchiks

Leur profil relève presque du cliché. Selon les agents immobiliers, le Chinois occidentaliste parle anglais, celui de Chine continentale beaucoup moins, et il est en général plus âgé que le Russe richissime: entre 40 et 60 ans. C'est souvent un ancien appartatchik, qui a eu une responsabilité économique dans sa région et a transformé son savoir-faire en petit « business » lorsque le régime a commencé à s'ouvrir à l'économie de marché.

Mais c'est une clientèle un peu particulière, qui « vient en famille, à 6 ou 7, avec des conseillers. On ne sait d'ailleurs pas vraiment qui décide dans le groupe », constate un professionnel.

Chez Emile Garcin, on constate aussi une présence de plus en plus forte des Indiens, surtout dans le sud de la France. Un grand industriel indien cherche à offrir une maison dans le sud à sa fille de 30 ans. Budget: 5 millions d'euros.

Le magnat Lakshmi Mittal a, lui, déjà franchi le pas en acquérant, pour 70 millions d'euros, en début d'année, une villa dans la résidence « Les Parcs » à Saint-Tropez. Résidence où tout capitaine d'industrie qui se respecte se doit d'avoir un pied à terre, celle où Bernard Arnault a le sien. ■

CÉCILE PRUDHOMME

Les parlementaires dessinent un scénario de décroissance de l'énergie nucléaire

Dans un rapport publié jeudi 15 décembre, ils jugent possible de ramener sa part à 50% en 2050

Ce qui était impensable il y a quelques mois, avant le désastre de Fukushima, fait peu à peu son chemin dans les esprits: une réduction de la part de l'électricité nucléaire en France, qui tomberait de 80% à 50% en 2050 pour tendre vers 30% à l'horizon 2100. C'est la perspective qu'ouvre l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) dans le rapport sur « L'avenir de la filière nucléaire en France », publié jeudi 15 décembre.

Les députés et les sénateurs de l'office de gauche comme de droite, se sont engouffrés dans la brèche ouverte par le candidat socialiste à la présidence, François Hollande, qui propose de ramener la part de l'électricité nucléaire à 50% en 2025. Les partisans de l'atome peuvent se rassurer: les parlementaires refusent de l'enterrer. Quant à la sûreté des 58 réacteurs français, jugent-ils, cela doit rester l'affaire de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Président de l'Opecst, Claude Bir-

aux s'en est pris à la ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui envisage la fermeture de la centrale la plus ancienne, Fessenheim (Bas-Rhin). « Je mets en garde contre une conception soviétique de la sûreté nucléaire où le libre arbitre de l'Autorité ne serait pas garanti par le gouvernement, a déclaré le député UMP de Haute-Savoie, en marge de la présentation de son rapport. Elle doit pouvoir former son propre jugement. » A l'abri de toute considération électorale, a-t-il ajouté.

De retour du Japon

Les parlementaires soulignent qu'il serait « irresponsable » de sortir du nucléaire, comme le réclame Europe Écologie-Les Verts. Il doit même « conserver son rôle de pilier du bouquet électrique », mais « dans les conditions de sûreté renforcées prenant en compte les enseignements de Fukushima ». Il répond, en effet, à « quatre priorités stratégiques »: produire de l'électricité en quantité suffisante, assurer l'indépendance énergi-

que, sauvegarder un « tissu économique » créateur d'emplois, lutter contre le réchauffement climatique puisque les centrales ne rejettent pas de Co₂.

Il reste qu'un « nucléolaire » aussi convaincu que Christian Bataille, député (PS) du Nord et rapporteur de cette mission parlementaire, reconnaît la nécessité de réduire la voilure. De retour d'un voyage au Japon, où tous les réacteurs (moins de 30% de la production électrique) seront probablement arrêtés à l'été 2012, il a mesuré « le risque de s'en remettre pour une part trop importante à cette source d'électricité ». Le document plaide, toutefois, pour une « trajectoire raisonnée ». Il prévient qu'il faudra résoudre le problème du stockage des déchets d'ici à 2050. « Cet abaissement [à 50%] s'obtiendrait par le remplacement en fin de vie des centrales au rythme d'un réacteur sur deux, au bénéfice exclusif de la technologie de troisième génération », représentée en France par l'ÉPR d'Arava.

L'office table sur une fermeture des réacteurs en service au bout de

cinquante ans d'exploitation. Ce scénario repousserait l'arrêt de la centrale la plus récente, Civaux (Vienne), en 2050. EDF exploiterait alors 30 EPR, soit une puissance de 50 000 mégawatts (MW) contre 63 000 MW aujourd'hui. A cet horizon commencent le déploiement de la 4^e génération, celle des surgénérateurs utilisant les déchets comme combustible. Elle offrirait au nucléaire un surcis de... plusieurs milliers d'années.

Durant la période de transition, où les économies d'énergie compensent la hausse de la demande (nouvelles technologies, voiture électrique...), l'office juge possible de ne pas utiliser plus les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Et d'accompagner le développement des renouvelables sans faire exploser la facture d'électricité. Au milieu du siècle, la capacité éolienne serait égale à celle du nucléaire (50 000 MW) et le photovoltaïque atteindrait 10 000 MW. Deux fois plus que les objectifs du gouvernement pour les énergies vertes. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

La vie des entreprises

Automobile Repli de 3,5% des ventes de voitures en Europe en novembre

Les ventes de voitures neuves dans l'Union européenne ont reculé de 3,5% sur un an en novembre, selon des données publiées vendredi 16 décembre par l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA). De janvier à fin novembre, les immatriculations de voitures neuves ont diminué de 1,4% par rapport à la même période de 2010. - (AFP)

Renault va recevoir une aide européenne de 24,5 millions d'euros

Le Parlement européen a approuvé, jeudi 15 décembre, le versement à Renault d'une aide de 24,5 millions d'euros, sollicitée par le constructeur automobile français pour financer un plan de quelque 3 500 départs volontaires en France en 2009. Débloquée dans le cadre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, elle couvrira 65% du coût du plan. Les députés ont approuvé massi-

Commerce mondial

Le FMI met en garde contre le spectre des années 1930

Le monde pourrait faire face à une situation comparable à celle de la Grande Dépression des années 1930, a déclaré à Washington, jeudi 15 décembre, Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international (FMI). La montée du « protectionnisme », a-t-elle dit, « c'est ce qui s'est passé dans les années 1930 » avec les suites que l'on connaît.

Message reçu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC): après dix ans de négociations, un accord a en effet été conclu, jeudi, entre 42 des 153 États membres de l'OMC sur une extension des marchés publics déjà ouverts à la concurrence depuis 1994. Les appels d'offres pour ces marchés, tels la construction de gares, d'autoroutes ou de réseaux de télécommunication, seront désormais ouverts à la concurrence internationale. Les marchés couverts par l'accord représentent 600 milliards d'euros. La Chine et huit autres pays en développement négocient leur adhésion. ■ ALAIN FAUJAS (AVEC BLOOMBERG)

vement cette subvention et son montant, alors que les élus socialistes menaçaient de la réduire de 7 millions d'euros.

Consommation L'Autorité de la concurrence condamne la souris Diddl L'Autorité française de la concurrence a sanctionné, jeudi 15 décem-

bre Kontiki, le distributeur des produits Diddl en France pour avoir imposé à ses détaillants de pratiquer les mêmes prix entre 2003 et 2007. Kontiki, qui distribue la souris Diddl, créée en Allemagne dans les années 1990 et devenue un phénomène de mode chez les enfants, se voit infliger une amende de 1,34 million d'euros.

Agroalimentaire Fralib devra verser les salaires de ses personnels en lutté

Le conseil des prud'hommes de Marseille a condamné, jeudi 15 décembre, Fralib (Unilever) à verser leurs salaires à 22 employés de cette société basée à Gémenos (Bouches-du-Rhône), qui avaient eu deux mois de retenues dans le cadre du conflit contre la délocalisation de leur usine, seul site en France à produire les thé Lipton et les infusions L'Éléphant. Cette décision est assortie d'une astreinte de 50 euros par jour de retard.

Textile Michael Kors attise l'appétit des investisseurs

La marque de prêt-à-porter et d'accessoires de luxe Michael Kors a fait une entrée remarquée, jeudi 15 décembre, à la Bourse de New York, où le titre s'envolait de plus de 22% à 24,55 dollars une heure après l'ouverture de la séance. La société a levé 944 millions de dollars (725 millions d'euros).

Marchés

VALEURS DU CAC40

Vendredi 16 décembre 9h33

Table with columns: Valeur, Dernier cours, Différence, etc. listing various stocks like ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL-LUCENT, etc.

LES MARCHÉS DANS LE MONDE 16/12, 9h33

Table with columns: Pays, Indice, Dernier cours, % var., etc. listing international markets like FRANCE, ALLEMAGNE, ROYAUME UNI, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 16/12 à 9h

Table with columns: Valeur, Indice, etc. listing various investment funds like CM-CIC EUROPE, CM-CIC EURO ACTS C, etc.

Le Monde logo and advertisement with text: Du lundi au vendredi 9h 30 à 18h Samedi 10 à 14 h

■ valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD); ■ valeur faisant l'objet d'un contrat d'assurance; ■ valeur haut et plus bas: depuis le 1/1/2011; n/d: valeur non disponible; A: acompte; S: solde; T: totalité.

Les parlementaires se font les avocats du nucléaire

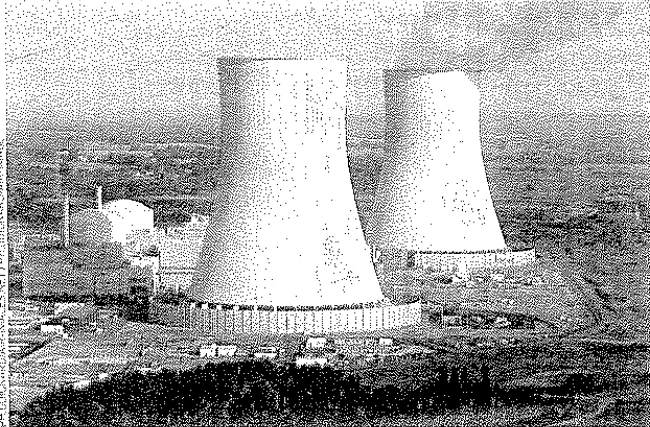
La mission parlementaire sur le nucléaire mise en place après l'accident de Fukushima a rendu hier son rapport sur l'avenir de la filière.

Elle estime que, pour l'heure, les énergies alternatives ne sont pas en mesure de se substituer à l'atome.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les députés et sénateurs chargés de radiographier l'état de la filière nucléaire en France se sont livrés hier à un véritable plaidoyer en faveur de l'atome. Comme l'a rappelé Christian Bataille (député PS, Nord), quatre priorités doivent être mises en avant dans la politique énergétique de la France : disposer d'une production électrique suffisante ; assurer l'indépendance énergétique de la France qui ne dispose - contrairement à l'Allemagne - d'aucune réserve d'énergie fossile ; préserver la compétitivité des industries grâce à une électricité peu coûteuse ; enfin, limiter les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

Or, selon le rapport de la mission parlementaire adopté hier en commission, seul le nucléaire permet de répondre pour l'heure à l'ensemble de ces priorités. Le recours accru aux énergies fossiles, fortement émettrices de CO₂ et qu'il faudrait importer, est exclu. Quant aux énergies renouvelables, « il n'est pas possible », affirme Bruno Sido (sénateur UMP, Haute-Marne) de les substituer dans l'immédiat au nucléaire » sans percée technologique notable. Par ailleurs, « le nucléaire représente 400 000 emplois directs quand les créations d'emplois dans les énergies renouvelables restent à prouver », selon Bruno Sido.

La mission ne prône pas pour autant le statu quo. « Cet immobilisme nous fragiliserait, a avancé Christian Bataille. Rester à une pro-



Centrale nucléaire de Civaux, dans la région du Poitou-Charentes.

portion de 75 % d'électricité d'origine nucléaire nous mettrait à la merci d'un incident sériel sur l'ensemble de nos réacteurs. » La mission propose donc un scénario prudent, prenant en compte la maturation nécessaire des énergies renouvelables.

La mission propose un scénario prudent, prenant en compte la maturation nécessaire des énergies renouvelables.

Un réacteur sur deux seulement serait remplacé en fin de vie par un réacteur de nouvelle génération EPR, la durée de vie moyenne étant estimée à cinquante ans. « Dans cette hypothèse, en 2036, le nucléaire ne compterait plus que pour les deux tiers de la production actuelle d'électricité », affirme Christian Bataille. En 2052, cette proportion tomberait à 50 %, avec une trentaine d'EPR en activité. « Cette date pourrait coïncider avec les mises en chantier des réacteurs de la 4^e

génération », a poursuivi Christian Bataille. Fonctionnant notamment avec du plutonium - « dont la France possède un stock de 300 tonnes », ces réacteurs du futur qui font l'objet de recherche au sein du CEA permettraient d'assurer à la France, selon Bruno Sido, « des millénaires d'indépendance énergétique ».

Interrogé sur la possibilité d'une fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), évoquée le matin même sur France Info par la ministre de l'environnement Nathalie Kosciusko-Morizet, le président de la mission parlementaire, Claude Birraux (député UMP, Haute-Savoie) a invité le gouver-

EMMANUELLE RÉJOU

PAROLES

CLAUDE BIRRAUX, président de la mission parlementaire sur la sécurité et l'avenir de la filière nucléaire

« Nos recommandations ne sont pas mises en œuvre »

« La première partie de nos travaux, consacrée à la sûreté nucléaire, avait donné lieu le 30 juin dernier à la publication d'une série de recommandations, en particulier sur un meilleur encadrement du recours à la sous-traitance au sein de la filière nucléaire et sur la consolidation des moyens dévolus au contrôle de la sûreté et à la transparence. Nous avons écrit au premier ministre le 24 novembre dernier pour obtenir un calendrier de mise en œuvre de nos recommandations. Nous n'avons pas eu de réponse. Je regrette que nos recommandations ne soient pas mises en œuvre de manière plus active, en particulier celles qui concernent la sous-traitance. Mieux la gérer est une composante essentielle de la cohésion du personnel autour des objectifs de sûreté. »

E.R.

Prothèses mammaires et cancer, un lien non prouvé

Huit cas de cancer ont été signalés chez des porteuses de prothèses mammaires.

À ce jour, aucun lien de cause à effet entre ces cas et les prothèses défectueuses n'a été démontré.

Les autorités sanitaires restent très prudentes face à la multiplication des cas de cancer signalés chez des femmes ayant porté des prothèses défectueuses de la marque PIP. « Pour l'instant, nous n'avons pas d'éléments pour établir une imputabilité entre ces cancers et les prothèses. Mais on ne peut pas non plus écarter tout lien de cause à effet », explique Jean-Claude Ghislain, directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

À l'issue de la première réunion du comité de suivi, le directeur général de la santé, Jean-Yves Grall, a précisé mercredi soir que huit tumeurs avaient à ce jour été découvertes chez des porteuses de prothèses mammaires PIP : cinq cas de cancers du sein classique (adénocarcinome), un cas de lymphome de l'amygdale, un cas de leucémie et un cas de lymphome anaplasique à grandes cellules. Ce dernier cancer a provoqué fin novembre le décès d'une femme de 53 ans à Marseille. Les sept autres concernent des femmes actuellement sous traitement. Un neuvième cas, dans le Gers, a fait l'objet d'une plainte qui a entraîné, début décembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicide involontaire » à Marseille. Mais ce cas n'a pour l'instant pas été signalé aux autorités sanitaires, qui ne l'ont donc pas retenu dans leur décompte.

On estime qu'environ 30 000 femmes en France se sont fait poser des implants mammaires PIP, retirés du marché en mars 2010 en raison d'un nombre anormalement élevé de ruptures ou de fuite de gel de silicone. Le problème, désormais,

On estime qu'environ 30 000 femmes en France se sont fait poser des implants mammaires PIP, retirés du marché en mars 2010.

est de savoir s'il existe un lien causal entre ces prothèses défectueuses et les cas de cancer. Chaque année, on recense 53 000 nouveaux cas de cancer du sein (de type adénocarcinome) en France. Il s'agit donc

d'une maladie relativement fréquente. Par conséquent, il n'est pas anormal de voir surgir quelques cas dans une population de 30 000 femmes, sans qu'il y ait forcément de lien avec les prothèses.

Le cas qui suscite davantage d'interrogations est celui du lymphome anaplasique à grandes cellules ayant entraîné le décès de la patiente marseillaise. À ce jour, une soixantaine de victimes de cette tumeur très rare ont été signalées dans le monde chez des porteuses de prothèses mammaires par la FDA, l'agence américaine de la santé. « L'enquête de la FDA a conclu à une "possible" association entre ce type de lymphome et les implants mammaires. Mais cette étude porte sur de petits effectifs, et il n'est pas possible de trancher avec certitude la question de l'imputabilité », précise Jean-Claude Ghislain.

PIERRE BIENVIAULT

EN BREF

EXCLUSION

La Cour des comptes critique la politique d'hébergement

Dans un rapport publié hier, la Cour des comptes dénonce les insuffisances et incohérences de la politique d'hébergement des sans-abri. La population des SDF est passée en dix ans de 85 000 à 150 000 personnes. Le rapport souligne des améliorations, comme l'introduction du droit inconditionnel à l'hébergement. Mais elle constate un manque de coordination et une offre de logement « insuffisante ».

JUSTICE

Renaud Donnedieu de Vabres a été mis en examen

L'ancien ministre de la culture Renaud Donnedieu de Vabres a été mis en examen hier pour « complicité d'abus de biens sociaux » dans le volet financier de l'affaire Karachi. Placé mardi en garde à vue (lire La Croix du 14 décembre), cet ancien conseiller de François Léotard au ministère de la défense dans les années 1990, nie tout lien entre les contrats de vente de sous-marins au Pakistan et le financement de la campagne de Balladur.

BUDGET

Le jour de carence instauré pour les fonctionnaires

L'Assemblée nationale a voté hier l'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires lors d'un arrêt maladie. Cette mesure du projet de loi de finances pour 2012 avait été votée en première lecture par les députés, puis supprimée par le Sénat. En nouvelle lecture, les députés l'ont rétabli et décidé de l'étendre aux salariés des régimes spéciaux, comme la SNCF ou la RATP.

MINEURS

Feu vert à l'encadrement militaire des délinquants

Le Parlement a adopté hier le texte du député UMP Eric Clotti instaurant un encadrement de type militaire des mineurs délinquants. Selon ce dispositif qui sera lancé dès le mois de février 2012, les mineurs de plus de 16 ans, s'ils l'acceptent, pourront faire un service « citoyen » d'une durée de six à douze mois au sein d'un établissement public d'insertion de la défense (Épide).

Rectificatif

Erreur sur le franc suisse. Les propos du porte-parole de l'Association française des banques à propos des prêts toxiques, rapportés dans La Croix du 13 décembre, contenaient des chiffres erronés. Si le franc suisse s'est incontestablement évalué par rapport à l'euro ces dernières années, passant d'environ 0,60 € en 2006 à 0,80 € actuellement, il n'a en revanche jamais atteint ni a fortiori dépassé la barre d'un euro pour un franc suisse.

Et si on misait moins sur le nucléaire ?

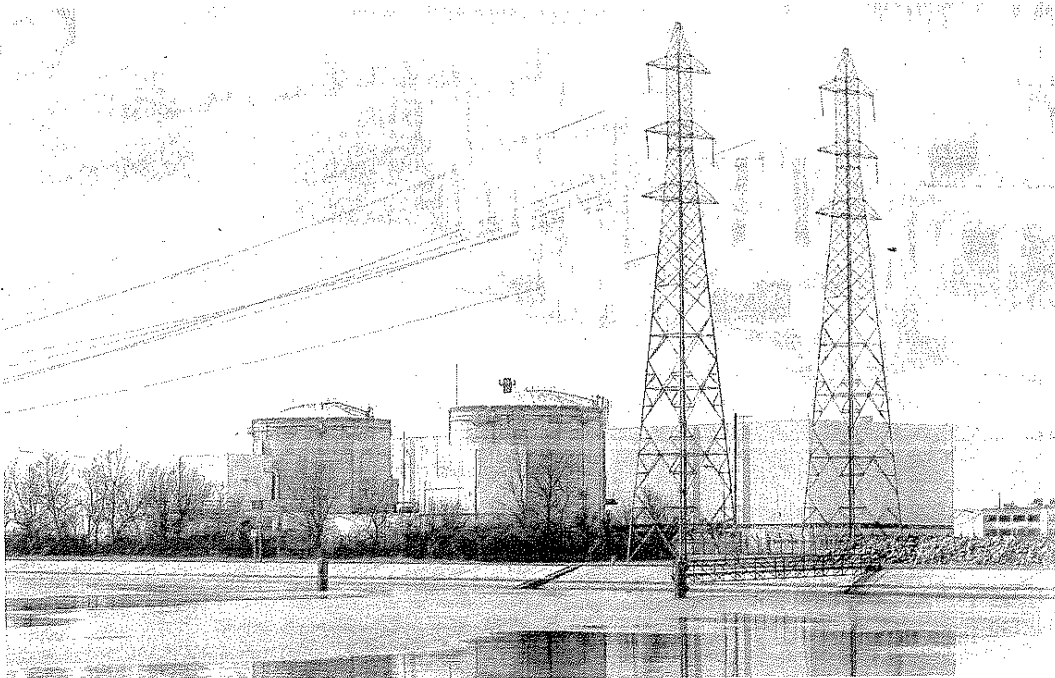
ÉNERGIE. Un rapport parlementaire juge « irresponsable » une sortie précipitée du nucléaire mais prône pour la première fois une réduction d'un tiers de la part de l'atome dans la production d'électricité d'ici à 2050.

Un élu de droite et un élu de gauche assis côte à côte, pronant de concert une diminution progressive du nucléaire. Loin des passes d'armes qui agitent les rangs de l'Assemblée depuis la catastrophe de Fukushima au sujet de l'avenir de l'atome en France, le sénateur UMP de Haute-Marne Bruno Sido et le député PS du Nord Christian Bataille ont cosigné hier un rapport parlementaire qui juge pour la première fois crédible une réduction de 50 % de la part du nucléaire d'ici à 2050, au lieu de 75 % actuellement, soit une baisse d'un tiers.

Rédigé par un groupe de députés et sénateurs de tous bords, le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) estime en revanche « irresponsable » une sortie « brutale du nucléaire », comme le préconisent certains écologistes. « Remettre en cause brutalement la filière serait hasardeux, estime l'UMP Bruno Sido. Les énergies renouvelables sont porteuses d'espoir mais pas totalement opérationnelles et elles ne pourraient pas immédiatement se substituer au nucléaire. » D'après le rapport parlementaire, 400 000 emplois directs et indirects seraient menacés par l'arrêt des centrales. Le démantèlement des 59 réacteurs coûterait des dizaines de milliards d'euros, ferait flamber nos factures d'électricité et le bilan écologique du kWh d'électricité passerait de 90 g de CO₂ à 210 g du fait d'un recours plus important aux centrales thermiques à charbon ou à gaz.

Trente ans pour domestiquer les énergies renouvelables

Pas question pour autant de poursuivre l'aventure nucléaire comme si Fukushima n'avait pas eu lieu en se contentant de maintenir le plus longtemps possible le parc actuel de centrales. « Cet immobilisme nous fragiliserait », estime le député PS Christian Bataille. On a bien vu au Japon qu'un accident grave entraîne en chaîne l'arrêt de toutes les centrales et le parc français n'est pas à l'abri d'un incident. Estimant qu'il « ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier », les parlementaires prônent le remplacement progressif des 58 réacteurs par



FESSENHHEIM (HAUTE-RHIN). Toujours en exploitation, la centrale la plus vieille de France demande des travaux de maintenance réguliers.

(AFP/FREDERICK FLOREN)

une trentaine d'EPR de nouvelle génération, le temps que les énergies renouvelables se substituent en douceur à l'atome. Les élus estiment qu'il faudra au moins trente ans pour « domestiquer les énergies renouvelables ». « On ne peut pas baisser arbitrairement la part du nucléaire sans disposer de solutions de remplacement, souligne le président de la mission parlementaire et député UMP de Haute-Savoie Claude Birraux. Il serait irresponsable d'estropier notre pays en le lançant dans le vide pour s'éviter d'attendre les deux ou trois décennies indispensables à la mise au point d'innovations suffisamment robustes. »

FREDERIC MOUCHON

La fermeture de Fessenheim « pas exclue »

Parce que c'est la plus vieille de France, que ses deux réacteurs sont régulièrement arrêtés pour des travaux de maintenance, qu'elle est située en zone sismique et potentiellement menacée par la rupture des digues du grand canal d'Alsace, la centrale de Fessenheim est devenue pour les verts « le » symbole d'une industrie nucléaire vieillissante et dangereuse. Alors que les opposants à l'atome réclamaient en vain depuis des années sa

fermeture, la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet (NKM), a pour la première fois hier ouvert la voie à cette hypothèse. « Je veux attendre les résultats de l'audit de Fukushima pour pouvoir tirer les conclusions sur Fessenheim », a déclaré hier NKM, ajoutant que « la fermeture n'est pas exclue, mais elle n'est pas non plus à ce stade annoncée ». L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a donné en juillet dernier son avis favorable à la

poursuite de l'activité de Fessenheim pour dix ans de plus à condition d'effectuer certains travaux comme la réfection du plancher de la centrale, jugé trop fin. Le député UMP Claude Birraux estime que le gendarme du nucléaire doit pouvoir « former son propre jugement » et que « toute pression du gouvernement sur l'Autorité de sûreté nucléaire serait inacceptable ».

F.M.

SANTÉ

Alzheimer : mieux vaut réduire les médicaments

Plus de concertation et moins de médicaments. Telle est la teneur de la nouvelle recommandation publiée aujourd'hui par la Haute Autorité de santé (HAS) à destination des médecins pour le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Celle-ci fait suite à un avis sévère de la HAS rendu fin octobre à propos d'Exiba (du laboratoire Lundbeck), Aricept (Eisai), Exelon (Novartis Pharma) et Reminyl (Janssen Cilag), les quatre produits administrés depuis une dizaine d'années contre cette pathologie qui touche 800 000 per-

sonnes en France. La HAS avait en effet décidé de rétrograder le service médical rendu (SMR) de ces médicaments d'« important » à « faible ».

Le traitement devient une option

L'efficacité sur le long terme de ces molécules n'a pas été jugée probante et de nouvelles données ont montré qu'elles n'étaient en revanche pas dénuées d'effets secondaires. Résultat : la HAS préconise que ces médicaments soient moins prescrits et surtout moins longtemps. Pour ce faire, elle édicte à présent un nou-

veau parcours de soins dans lequel le médecin généraliste traitant aura un rôle central.

Dorénavant, c'est lui qui réalisera l'évaluation initiale — tests de repérage, évaluation des activités quotidiennes... — du patient présentant des troubles de la mémoire. S'il ne constate pas d'altération pathologique des facultés mentales, il lui proposera une nouvelle entrevue six mois et un an après. S'il suspecte un Alzheimer, le patient sera orienté vers un spécialiste (neurologue) qui réalisera les tests et examens nécessaires. C'est

le spécialiste qui posera le diagnostic de la maladie et l'annoncera au patient. Le traitement médicamenteux sera une « option », indique le document de la HAS et non pas un passage obligatoire. Au bout d'un an, en cas de prescription, une réunion de concertation pluridisciplinaire sera organisée — de visu ou par téléphone — entre le médecin traitant, le spécialiste, le gériatre ou encore l'éventuel psychiatre qui suivent le malade. Ils décideront ensemble si le traitement doit être poursuivi ou non. S'il est constaté une stabilisation ou un ra-

lentissement du déclin cognitif sans effets indésirables graves, le traitement pourra être poursuivi. Sinon il sera stoppé. Aux familles, ensuite, de trouver un moyen pour venir en aide à leurs proches...

« D'ici une semaine, nous publierons un autre document sur la prise en charge globale de la maladie d'Alzheimer incluant les solutions non médicamenteuses », promet le professeur Gilles Bouvenot, président de la commission de la transparence de la HAS.

ALEXANDRA ECHENAZI

Des parlementaires proposent une réduction raisonnée du nucléaire

Le 15 décembre 2011 par Ludovic Dupin



© DR

ARTICLES LIÉS

Nucléaire : les parlementaires inquiets du recours massif à la sous-traitance
Des rapporteurs de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques militent pour le remplacement d'un réacteur nucléaire en fin de vie sur deux. De quoi rééquilibrer le mix énergétique français en laissant les énergies renouvelables atteindre leur maturité technologique.

Au lendemain de Fukushima, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPCEST) a initié une mission sur la sûreté et l'avenir de la filière nucléaire. Après un rapport d'étape publié cet été qui préconisait de limiter le recours à la sous-traitance dans le nucléaire et d'accroître les moyens de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), les membres de la mission appellent à une diminution de la part du nucléaire dans le mix énergétique.

Selon aux rapporteurs, Claude Birraux (UMP), Christian Bataille (PS) et Bruno Sido (UMP), la France est face à trois scénarios possibles : un maintien de la part du nucléaire à 75 – 80 % de la production, sortie totalement et rapidement du nucléaire ou abaisser le mix en ne renouvelant que partiellement le parc.

Le premier scénario permet de s'appuyer sur l'acquis en prolongeant la durée de vie des installations existantes et en remplaçant chaque réacteur par un nouveau. Mais "*cet immobilisme nous fragiliserait*", lâche Christian Bataille, député PS du Nord. Un accident grave entraînera un arrêt en chaîne de l'ensemble des réacteurs français qui reposent tous sur la même technologie.

Un rapport parlementaire prône une réduction de la part du nucléaire

LEMONDE.FR avec AFP | 15.12.11 |



L'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques prône dans un rapport une réduction du nucléaire en France. AFP/PHILIPPE DESMAZES

Le débat brûlant sur la place du nucléaire au sein du bouquet énergétique français est relancé. Jeudi 15 décembre, des parlementaires ont recommandé une réduction de sa part au sein de la production d'électricité du pays, tout en se prononçant contre son abandon.

Le rapport final sur *"la sécurité nucléaire, la place de la filière et son avenir"* de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) estime que *"l'énergie nucléaire, dans les conditions de sûreté renforcée prenant en compte les enseignements de l'accident de Fukushima, doit conserver son rôle de pilier du bouquet électrique français"*

Cette étude de près de cent pages juge *"irresponsable"* une sortie du nucléaire, car, selon ses rédacteurs, vu le stade de développement des énergies renouvelables, cela entraînerait un recours accru aux énergies fossiles fortement émettrices de CO₂, accompagné d'un renchérissement brutal de l'électricité.

30 % DE NUCLÉAIRE VERS 2100

Mais, dans le même temps, *"l'exemple japonais"* de Fukushima a montré *"le risque de s'en remettre pour une part trop importante"* au nucléaire, et *"invite à*

Un rapport parlementaire pour une réduction progressive du nucléaire

Nucléaire

jeudi 15 décembre 2011



Centrale nucléaire du Tricastin.

Un rapport parlementaire se prononce contre l'abandon du nucléaire

Reuters

Un rapport, rédigé par un groupe de députés et sénateurs de tous bords, préconise une « trajectoire raisonnée », qui verrait une réduction progressive de la part du nucléaire dans la production d'électricité française, tout en se prononçant contre son abandon.

Le nucléaire doit rester un pilier

Le rapport final sur « **la sécurité nucléaire, la place de la filière et son avenir** » de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), publié ce jeudi, estime que « **l'énergie nucléaire [...] doit conserver son rôle de pilier du bouquet électrique français** ».

Cette étude de près de cent pages juge « **irresponsable** » une sortie du nucléaire, car, selon ses rédacteurs, vu le stade de développement des énergies renouvelables, cela entraînerait un recours accru aux énergies fossiles fortement émettrices de CO₂, accompagné d'un renchérissement brutal de l'électricité.

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

Mais, dans le même temps, « **l'exemple japonais** » de Fukushima a montré « **le risque de s'en remettre pour une part trop importante** » au nucléaire, et « **invite à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier** », poursuivent les parlementaires.

Permettre aux énergies renouvelables de se substituer en douceur à l'atome

Le rapport, rédigé par un groupe de députés et sénateurs de tous bords, préconise donc une « **trajectoire raisonnée** », qui verrait une réduction progressive de la part du nucléaire dans la production d'électricité française, d'environ 75 % aujourd'hui à « **50 ou 60 % vers 2050, et 30 % vers 2100** ».

Un tel scénario permettrait aux énergies renouvelables de se substituer en douceur à l'atome, au fur et à mesure des avancées technologiques (notamment en matière de stockage de l'énergie), sans recourir aux énergies fossiles, explique en substance le document.

Le nucléaire, un sujet épineux en vue des présidentielles

Ce rapport est publié alors que l'avenir du nucléaire s'est imposé comme l'un des thèmes majeurs de la précampagne présidentielle.

Le sujet a empoisonné le mois dernier les relations entre le parti socialiste et ses alliés d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), qui ont fini par s'entendre sur une réduction progressive du parc nucléaire.

De son côté, le président Nicolas Sarkozy a accusé la gauche de préparer une sortie pure et simple du nucléaire, qui provoquerait selon lui une « **vague massive de délocalisation** » et un « **cataclysme** » économique pour le pays.